

# Le Hameau des Mésanges

170 RUE GEORGES MORTELECQUE

ANNOEULLIN



## NOTICE DESCRIPTIVE DE VENTE

En état de futur d'achèvement

Collection **ALCINI**



**VOUS VERREZ  
LA DIFFÉRENCE**

## NOTICE DESCRIPTIVE DE VENTE

Suivant modèle imposée par l'Art.18 du décret n°67.1166 du 22/12/67 et conforme à l'annexe de l'Arrêté du 10 mai 1968.

Les rubriques et sous rubriques sont reproduites dans cette notice dans la mesure où les ouvrages correspondants sont effectivement prévus dans le programme de construction.

### SOMMAIRE :

0. GÉNÉRALITÉS.....	3
1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES .....	4
2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS ÉQUIPEMENTS.....	7
3. ANNEXES PRIVATIVES .....	16
4. PARTIES COMMUNES EXTÉRIEURES .....	17

#### MAÎTRE D'OUVRAGE

COGEDIM HAUT DE FRANCE  
57 BIS PLACE RIHOUR  
LILLE 59000

#### MAÎTRE DE CONCEPTION

OCTA ARCHITECTURE  
650 AV. DU GENERAL DE GAULLE  
BONDUES 59910

## 0. GÉNÉRALITÉS

La présente notice descriptive a pour objet de déterminer les caractéristiques techniques du domaine « Le Hameau des Mésanges » située au 170 Rue Georges Mortelecque à Annœullin.

Conçue par l'architecte OCTA Architecture, le domaine est composé de 24 Maisons mitoyennes et d'une Maison individuelle à Rez-de-Chaussée + COMBLES aménagées.

L'opération « Le Hameau des Mésanges » sera certifiée NF Habitat et réalisée conformément au référentiel version v4.1.

L'opération répondra également aux exigences de la NRA (Nouvelle Réglementation Acoustique) et à la performance énergétique Réglementation Environnementale 2020 en vigueur à la date de dépôt du permis de construire. Le seuil 2022 de la RE 2020 sera visé.

L'ouvrage sera exécuté en conformité avec les règles de construction et de sécurité, et selon les règles de l'art. La conformité de la construction sera soigneusement vérifiée par un bureau de contrôle technique agréé. Les prestations seront intégralement soumises aux dispositions des DTU (Documents Techniques Unifiés) et annexes, règlements et normes réglementaires d'application obligatoires en vigueur, à la date de dépôt du permis de construire.

La présente notice descriptive de vente a été établie avant la mise en œuvre des différents matériaux et matériels énoncés.

Aussi les noms de marques et les références concernant les éléments d'équipements ou les matériaux n'y sont indiqués que pour en définir le genre ou le niveau de qualité.

Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité d'y apporter des modifications en cas de force majeure, de contraintes liées à la réglementation administrative, faillite d'entreprise ou de fournisseur, défaut d'approvisionnement, qualité insuffisante des matériaux, ou si des impératifs techniques le mettaient dans l'obligation de renoncer à telle ou telle disposition ou en cas d'apparition d'un matériel nouveau en cours de chantier. Toutefois, les matériaux ou matériels de remplacement devront toujours être de qualité équivalente. Les différents choix de coloris qui seront offerts à l'acquéreur ne pourront être arrêtés que dans la limite de l'avancement du chantier et dans le délai fixé au paragraphe du contrat de réservation concernant les options.

L'acquéreur a la possibilité de procéder à des demandes de personnalisation en option, dans le délai prévu dans le contrat de réservation. Il est rappelé que les modifications ne seront acceptées que dans la limite des prestations décrites dans la présente notice descriptive, et faisant l'objet du catalogue de personnalisation.

Les matériaux naturels tels que les carrelages, les parquets... peuvent présenter des aspects et des couleurs différents selon les approvisionnements. Sauf spécification contraire dans la présente notice, le sens de pose des revêtements sera déterminé par le Maître d'Ouvrage.

La hauteur libre générale sera de 2,50 mètres environ sauf présence de soffites, faux-plafonds, retombées de poutres, selon nécessité technique. Les hauteurs d'allèges portées sur les plans sont susceptibles de légères variations.

De même, il est précisé que les cotes et les surfaces mentionnées sur les plans sont indiquées sous réserve de tolérance de construction et que la société pourrait être amenée à les modifier dans les mêmes conditions que ci-dessus. L'implantation des équipements ou appareils y est par ailleurs figurée à titre indicatif et les retombées, soffites et canalisations n'y sont pas tous figurés.

# 1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES

## 1.1 INFRASTRUCTURE

### 1.1.1 FOUILLE

- Sans objet.

### 1.1.2 FONDATIONSs

- Réalisées par procédés conformes aux prescriptions du rapport d'études géotechniques.

## 1.2 MURS ET OSSATURE

### 1.2.1 MURS DES SOUS-SOLS

#### 1.2.1.1 Murs et périmétriques

- Sans objet

#### 1.2.1.2 Murs intérieurs et poteaux en infrastructure

- Sans objet

### 1.2.2 MURS DES FAÇADES ET DES PIGNONS

- Les façades et les pignons sont réalisés en béton armé ou en maçonnerie et sont revêtus d'enduit finition gratté fin et de plaquette de brique, références et teintes selon le choix de l'architecte.
- Doublage thermique en façades sur face intérieure des parois par complexe comprenant un isolant d'épaisseur conforme à la réglementation et, côté intérieur, un parement en plaque de plâtre.

### 1.2.3 RAMPANTS

- Rampants réalisés en faux-plafond avec isolation sous charpente suivant leur localisation et la réglementation.

### 1.2.4 MURS PORTEURS À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX

- Murs réalisés en voiles de béton armé ou en maçonnerie de parpaings, épaisseur suivant leur localisation et la réglementation.

### 1.2.5 MURS OU CLOISONS SÉPARATIVES

- Murs réalisés en voiles de béton armé ou en maçonnerie de parpaings, épaisseur suivant leur localisation et la réglementation.

## 1.3 PLANCHERS

### 1.3.1 PLANCHERS DES ÉTAGES

- Dalle pleine de béton armé épaisseur selon calculs.

### 1.3.2 PLANCHERS SUR TERRE PLEIN

- Dallage ou dalle portée en béton armé selon étude géotechnique. Isolation thermique par panneaux de polystyrène, position et épaisseur suivant calculs thermiques.
- Protection contre les remontées d'humidité par un film polyéthylène déroulé sur toute sa surface.

## 1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION

- Cloisons de distribution intérieure des logements réalisées en cloisons sèches alvéolaires de type PLACOPAN ou équivalent, de 5 cm d'épaisseur et, ponctuellement en cloisons sèches de type Placostyl ou équivalent de 7cm avec interposition de laine de verre en entourage des gaines techniques verticales.
- Parement en plaque de plâtre hydrofuge dans les salles d'eau et salles de bains.

## 1.5 ESCALIERS

### 1.5.1 ESCALIERS PRIVATIFS

- Escaliers privés d'accès aux étages des duplex réalisés en bois avec contremarches, compris main courante et garde-corps éventuels.

### 1.5.2 ACCÈS AUX TERRASSES INACCESSIBLES

- Sans objet

## 1.6 CONDUITS DE FUMÉE ET VENTILATION

### 1.6.1 CONDUITS DE VENTILATION DES MAISONS

- Evacuation de l'air vicié par ventilation mécanique contrôlée dans les pièces de service, par l'intermédiaire de conduits métalliques verticaux disposés dans les gaines techniques des logements.
- Suivant la disposition des pièces, les raccordements éventuels entre les conduits verticaux et les bouches d'extraction sont assurés par des conduits horizontaux habillés par des soffites ou des faux plafonds.

### 1.6.2 CONDUITS DE VENTILATION DES LOCAUX TECHNIQUES ET COMMUNS

- Sans objet.

## 1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

### 1.7.1 CHUTES D'EAUX PLUVIALES

- Descentes en PVC sur les façades, pour récupération des eaux pluviales des toitures selon nécessité.

### 1.7.2 CHUTES D'EAUX USÉES ET EAUX-VANNES

- Chutes en PVC disposées dans les gaines techniques intérieures des logements, jusqu'aux réseaux horizontaux inscrits sous dallage.
- Ces chutes peuvent faire l'objet de dévoiements horizontaux en plafond de certaines pièces avec encoffrement dans des soffites ou des faux plafonds en plaques de plâtre.

### 1.7.3 BRANCHEMENT À L'ÉGOÛT

- Raccordement au réseau public conforme aux spécifications communales et départementales.

## 1.8 TOITURE

### 1.8.1 COUVERTURE DES MAISONS

- Sur une charpente en bois, réalisation d'une toiture tuiles.
- Réalisation de lucarnes avec façade maçonnerie ou bois.

### 1.8.2 TOITURE TERRASSES DES MAISONS

- Sans objet

### 1.8.3 TERRASSE SUR SOUS-SOL

- Sans objet.

## 2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS ÉQUIPEMENTS

### 2.1 SOLS ET PLINTHES

#### 2.1.1 CHAPES

- Sans objet.

#### 2.1.2 SOLS ET PLINTHES DES PIÈCES PRINCIPALES

##### 2.1.2.1 Séjour / Entrée / Alcôve sur séjour

- Détail produits revêtements de sol :
  - Carrelage de type Grès Emailé - 45X45 de la marque POINT P, 10 coloris au choix parmi la sélection proposée par le Maître d'Ouvrage.
- Pose droite.
- Plinthes carrelées assorties

##### 2.1.2.2 Chambres / Dégagements fermés / Rangement / Placard attenant

- Détail produits revêtements de sol :
  - Revêtement de sol PVC en lès de la gamme Transit 2s3 de la marque GERFLOR, 6 coloris au choix parmi la sélection proposée par le Maître d'Ouvrage.
- Plinthes en pin peintes en blanc ou en médium blanc.

#### 2.1.3 SOLS ET PLINTHES DES PIÈCES DE SERVICE

##### 2.1.3.1 Sols des salles d'eau, salles de bains et WC

- Détail produits revêtements de sol :
  - Carrelage de type Grès Emailé - 45X45 de la marque POINT P, 10 coloris au choix parmi la sélection proposée par le Maître d'Ouvrage.
- Pose droite.
- Plinthes en carrelage assorties hors parois faïencées.

##### 2.1.3.2 Sols et plinthes des cuisines

- Détail produits revêtements de sol :
  - Carrelage de type Grès Emailé - 45X45 de la marque POINT P, 10 coloris au choix parmi la sélection proposée par le Maître d'Ouvrage.
- Pose droite.
- Plinthes carrelées assorties

#### 2.1.4 BARRES DE SEUIL

- A chaque changement de matériaux de revêtement de sol, profil métallique d'arrêt, finition aluminium.

## 2.2 REVÊTEMENTS MURAUX (Autres que enduits, peinture, papiers peints et tentures)

#### 2.2.1 CUISINES

- Sans objet.

#### 2.2.2 SALLES DE BAINS, SALLES D'EAU

- Détails des produits faïence au choix de l'acquéreur dans les harmonies proposées par le Maître d'Ouvrage :
  - Faïence de la marque POINT P de dimensions 25x40, 10 harmonies au choix parmi une sélection proposée par le Maître d'Ouvrage
- Dans les salles de bains principales, pose au pourtour de la baignoire à hauteur d'huissierie (excepté les rampants).
- Dans les salles d'eau, pose au pourtour du bac à douche à hauteur d'huissierie (excepté les rampants).
- Calepinage au choix de l'acquéreur dans les harmonies proposées par le Maître d'Ouvrage.
- Tabliers des baignoires en panneau hydrofuge revêtu de la même faïence avec trappe carrelée éventuelle pour accès au siphon.

## 2.3 PLAFONDS

#### 2.3.1 PLAFONDS DES PIÈCES INTÉRIEURES

- Sous-face des planchers béton, ragrésés, avec enduit de surfacage. Localement, suivant les dispositions techniques, faux plafonds ou caissons suspendus en plaques de plâtre.

## 2.4 MENUISERIES EXTÉRIEURES

- Menuiseries en PVC. Fenêtres et portes-fenêtres ouvrant à la française, avec parties fixes suivant plans. Classement AEV selon DTU et classement acoustique selon réglementation.
- Pour la chambre avec lucarne au R+1, fenêtre équipée d'une menuiserie oscillo-battante.
- Pour les WC au Rez-de-Chaussée, vitrage opale à retardement d'effraction.
- Fenêtre de toit, type VELUX ou équivalent, dimensions suivant plans, avec ouverture par tringle.
- Toutes les menuiseries sont équipées de double vitrage thermique isolant d'épaisseur conforme à la réglementation thermique, certifié CEKAL.
- Coffre de volet roulant intérieur en PVC au-dessus de la menuiserie sauf pour les fenêtres de toit et pour la fenêtre WC au Rez-de-Chaussée.

- Localisation : pour toutes les baies en façade des pièces principales (chambres, séjour et cuisine).

## 2.5 FERMETURES EXTÉRIEURES ET OCCULTATIONS

### 2.5.1 FERMETURE DES PIÈCES PRINCIPALES

- Volets roulants en PVC double paroi ou en aluminium laqué suivant dimension, commandés par manivelle. Verrouillage automatique sur l'arbre.
- Localisation : sur toutes les baies des pièces principales (chambres, séjour et cuisine) à tous les niveaux, exceptés sur les fenêtres de toit dont l'occultation se fait par store intérieur et sur la fenêtre du WC au Rez-de-Chaussée.

### 2.5.2 FERMETURES DES PIÈCES DE SERVICE

- Sans objet

## 2.6 MENUISERIES INTÉRIEURES

### 2.6.1 PORTE INTÉRIEURES DES LOGEMENTS

- Bloc-portes âme alvéolaire entièrement équipés : poignées, butoir, verrou de condamnation pour les WC, salles de bains et salles d'eau.
- Détails du produit porte de distribution :
  - Porte de distribution alvéolaire type "PREMABOIS" de la marque KEYOR
- Détails des produits poignées des portes distribution :
  - Poignée de porte "CADAP" de la marque "JOFFRIN", avec garniture de porte sur plaque.

### 2.6.2 PORTES PALIÈRES

- Bloc-porte palière entièrement équipé : serrure de sûreté, viseur optique, béquille, compris butoir et seuil.
- Détails du produit bloc-porte palière :
  - Bloc-porte type de la marque MALERBA. Finition lisse, à peindre, 38dB, Ht 2,04.
  - Serrure 3 points A2P\* de chez Bricard.

### 2.6.3 PLACARDS (Hors E.T.E.L.)

- Portes de placard :
  - Porte de distribution alvéolaire type "PREMABOIS" de la marque KEYOR
- Localisation : sous escalier.

### 2.6.4 OUVRAGES DIVERS

- Placard électrique (E.T.E.L.) réalisés avec bac d'encastrement dans la cloison

## 2.7 SERRURERIE ET GARDE-CORPS

### 2.7.1 GARDE-CORPS ET BARRES D'APPUI

- Sans objet.

### 2.7.2 SÉPARATIFS DE BALCONS OU TERRASSES

- Sans objet.

## 2.8 PEINTURES – PAPIERS PEINTS – TENTURES

### 2.8.1 PEINTURES EXTÉRIEURES

- Sans objet.

### 2.8.2 PEINTURES INTÉRIEURES

#### 2.8.2.1 Sur menuiseries intérieures

- Après préparation, deux couches de peinture acrylique, classement A+, finition satinée, coloris blanc.
- Localisation : portes et huisseries métalliques de portes.

#### 2.8.2.2 Sur menuiseries extérieures

- Sans objet.

#### 2.8.2.3 Sur murs

- Murs des pièces sèches :
  - Peinture acrylique, finition soyeuse, coloris blanc, classement A+.
- Murs des pièces humides :
  - Peinture acrylique, finition satinée, coloris blanc, classement A+.
- Murs des cuisines ouvertes sur séjour :
  - Peinture acrylique, finition soyeuse, coloris blanc, classement A+.

#### 2.8.2.4 Sur plafonds

- Plafonds des pièces sèches :
  - Peinture acrylique, finition soyeuse, coloris blanc, classement A+.
- Plafonds des pièces humides :
  - Peinture acrylique, finition soyeuse, coloris blanc, classement A+.
- Plafonds des cuisines ouvertes sur séjour :
  - Peinture acrylique, finition soyeuse, coloris blanc, classement A+.

### 2.8.3 TENTURES – PAPIERS PEINTS

#### 2.8.3.1 Sur murs

- Sans objet.

#### 2.8.3.2 Sur plafonds

- Sans objet.

## 2.9 ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS

### 2.9.1 ÉQUIPEMENTS MÉNAGERS

#### 2.9.1.1 Kitchenettes

- Sans objet.

### 2.9.2 ÉQUIPEMENTS SANITAIRES ET PLOMBERIE

#### 2.9.2.1 Distribution d'eau froide

- Distribution encastrée dans les dalles sous fourreau en tube cuivre ou en polyéthylène réticulé ou multicouche. Raccordement des appareils en tube cuivre apparent et/ou polyéthylène réticulé ou multicouche.
- Les raccords entre canalisations encastrées et la distribution en plinthe seront apparents.

#### 2.9.2.2 Production et distribution d'eau chaude

- La production d'eau chaude sanitaire et le chauffage des pièces, sera assurée par une pompe à chaleur.
- Distribution encastrée dans les dalles sous fourreaux en tube cuivre ou en polyéthylène réticulé ou multicouche. Raccordement des appareils en tube cuivre ou en polyéthylène réticulé ou multicouche.
- Les raccords entre canalisations encastrées et la distribution en plinthe seront apparents.

#### 2.9.2.3 Évacuations

- Réalisées par tuyaux PVC en apparent, jusqu'aux chutes verticales situées dans les gaines techniques.

#### 2.9.2.4 Branchements en attente

- Attentes :
  - Attentes eaux usées, eau froide et eau chaude bouchonnées pour la mise en place par l'acquéreur d'un évier ;
  - Attente pour siphon de sol sous carrelage pour espace douche dans la salle d'eau du Rez de chaussée ;

- Attentes eaux usées avec un siphon et eau froide avec un robinet d'arrêt pour la mise en place par l'acquéreur d'une machine à laver suivant plan. Dans le cas où les deux machines sont situées dans la cuisine, l'attente eaux usées sera équipée d'un siphon double et l'attente eau froide d'un robinet d'arrêt double (aucune attente dans la salle de bain ou la salle d'eau).

#### 2.9.2.5 Appareils sanitaires

- Dans la salle de bain au premier étage :
  - Baignoire "Ulysse" de chez IDEAL STANDARD, en acrylique (dimensions : 170 cm x 70 cm).
  - Meuble-vasque "SACRAMENTO" largeur 80 cm, vasque en céramique, 1 tiroir avec niche et miroir avec applique LED, de chez « BATIGREEN » ou équivalent.
  - Ensemble WC "Noé" de chez IDEAL STANDARD, sur pieds semi-caréné avec abattant standard
- Dans WC au Rez-de-chaussée :
  - Ensemble WC "Noé" de chez IDEAL STANDARD, sur pieds semi-caréné avec abattant standard
- Dans la salle d'eau du Rez-de-chaussée, suivant plan :
  - Lave-main "OXFORD" de chez BATIGREEN, plan céramique (42 x 24 cm) avec meuble 1 porte avec poignée.

#### 2.9.2.6 Robinetterie

- Dans les salles de bain et/ou salles d'eau :
  - Mitigeur vasque « Goodlife » de chez KRAMER
  - Mitigeur lave-main « Goodlife » de chez KRAMER
  - Ensemble thermostatique baignoire « Dali » de chez KRAMER

#### 2.9.2.7 Robinet de puisage extérieur

- Robinet de puisage en applique sur mur, avec raccord au nez, purge et vanne de barrage.
- Localisation :
  - En équipement des terrasses privatives à rez-de-chaussée avec jardin.

### 2.9.3 ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES, TÉLÉPHONE, TÉLÉVISION

#### 2.9.3.1 Type d'installation

- Alimentation des appareils par canalisations électriques encastrées dans la structure et les cloisons.
- Sauf spécification contraire, les points lumineux sont livrés avec un dispositif normalisé de connexion pour luminaires (D.C.L.).
- Détails du produit équipements électriques :
  - Appareillage "SQUARE" de chez EUROHM.

### 2.9.3.2 Puissances desservies

- 6kW

### 2.9.3.3 Équipement de chaque pièce

#### □ Entrée :

- 1 prise haute 16A + T à proximité d'un interrupteur.
- 1 centre commandé en simple allumage ou en va-et-vient ou par télérupteur.
- Tableau « abonné » avec disjoncteur général et disjoncteurs divisionnaires inclus 2 prises 16A + T (situé dans la gaine technique logement - ETEL).
- 1 détecteur autonome avertisseur de fumée à piles.
- 1 bouton poussoir sonnette porte-étiquette avec sonnerie dans le tableau d'abonné.
- 1 applique extérieure commandée par 1 interrupteur avec voyant lumineux pour les logements accessibles par l'extérieur.

#### □ Cuisine :

- 1 sortie de fils en applique au-dessus de l'évier, commandée par 1 interrupteur simple allumage.
- 1 centre commandé par 1 interrupteur simple allumage.
- 4 prises 16A + T à 1.10 m au-dessus du plan de travail.
- 1 prise 16A +T en hauteur pour micro-onde.
- 2 prises 16A +T pour machines à laver le linge et le lave-vaisselle (ou 1 dans la cuisine et 1 dans la salle de bains si la machine à laver le linge se trouve dans la salle de bains, suivant plans).
- 1 prise 16A +T en plinthe pour le réfrigérateur.
- 1 terminal 32A +T pour la plaque de cuisson.
- 1 terminal 20A +T pour le four.
- 1 terminal 16A + T pour la hotte.
- 1 prise 16A +T à proximité de l'interrupteur.

#### □ Séjour :

- 1 prise 16A + T tous les 4 m<sup>2</sup> avec 5 prises minimum dont une prise haute à proximité de l'interrupteur.
- 1 centre commandé par 1 interrupteur simple allumage ou en va et vient.
- 2 prises RJ 45.

#### □ Chambre 1 :

- 1 centre commandé par l'interrupteur simple allumage.
- 4 prises 16A + T dont une prise haute à proximité de l'interrupteur.
- 1 prise RJ 45.

#### □ Chambre 2 et suivantes :

- 1 centre commandé par l'interrupteur simple allumage.
- 3 prises 16A + T.
- 1 prise RJ 45.

- **Dégagement :**
  - 1 centre commandé en simple allumage ou en va-et-vient ou par télérupteur.
  - 1 prise 16A + T.
- **Salles de bains ou salles d'eau principale :**
  - 1 centre commandé par l'interrupteur simple allumage.
  - 2 prises 16A + T dont une prise haute à proximité de l'interrupteur.
  - 1 sortie de fil en applique au-dessus du meuble commandé par un interrupteur simple allumage. Applique décrite avec le meuble de salle bains ou salles d'eau.
- **Salles d'eau secondaires :**
  - 1 centre commandé par l'interrupteur simple allumage.
  - 1 sortie de fil en applique au-dessus du meuble commandé par un interrupteur simple allumage. Applique décrite avec le meuble de salle bains ou salles d'eau.
  - 1 prise 16A + T.
- **W.C. :**
  - 1 centre commandé par l'interrupteur simple allumage.
  - 1 prise 16A + T à proximité de l'interrupteur (uniquement si PMR).
- **Escaliers des maisons :**
  - 1 centre ou une applique commandée en va-et-vient ou par télérupteur.
  - Dans le cas de duplex, un deuxième détecteur autonome avertisseur de fumée à piles sera installé dans le dégagement de l'étage.

#### 2.9.3.4 Sonnette de porte palière

- Sonnerie, incluse dans le tableau abonné et commandée par bouton poussoir porte-étiquette disposé en extérieur.

### 2.9.4 CHAUFFAGE

#### 2.9.4.1 Type d'installation

- Chauffage individuel par pompe à chaleur.

#### 2.9.4.2 Températures assurées

- Par - 5°C de température extérieure :
  - salles de bains et salles d'eau : 20°C.
  - autres pièces : 19°C.

#### 2.9.4.3 Appareils d'émission de chaleur

- Radiateurs eau chaude dans les pièces principales.
  - Radiateurs à eau chaude "CLASSIC K" de chez HM.
- Sèche-serviette eau chaude dans salles de bain et salles d'eau.
  - Radiateurs à eau chaude "ODA PREMS" de chez « ACOVA ».

### 2.9.5 VENTILATION

- Arrivée d'air frais par entrées d'air, blanche, situées en traverse des châssis, ou dans le coffre de volet roulant, des pièces principales (séjours et chambres) suivant réglementation acoustique.
- Extraction d'air vicié par bouches situées dans les pièces humides (cuisine, salle de bains, salle d'eau et WC). Ces bouches sont raccordées aux gaines collectives de ventilation mécanique.
- Le débit des bouches hygroréglables seront déterminés par les calculs thermiques.

### 2.9.6 ÉQUIPEMENTS BASSE TENSION

- Tableau de communication situé dans la gaine technique logement (ETEL), équipée d'une réglette DTI optique et d'un répartiteur TV compatible et d'un emplacement pour une box mise en place par l'acquéreur, et permettant le brassage des prises RJ45.

#### 2.9.6.1 Radio FM et TV

- Nombre et implantation des prises RJ45 suivant article 2.9.3.3.
- Antenne hertzienne suivant équipement du réseau public lors de la livraison.

#### 2.9.6.2 Téléphone

- Nombre et implantation des prises RJ45 suivant article 2.9.3.3(conjointes avec article 2.9.6.1).

### 2.9.7 ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS DES PLACARDS ET PIÈCES DE RANGEMENT

#### 2.9.7.1 Placards

- Se reporter au chapitre Menuiseries intérieures.

#### 2.9.7.2 Pièces de rangement

- Sans objet (sans équipement).

## 3. ANNEXES PRIVATIVES

### 3.1 GARAGES COUVERTS

#### 3.1.1 MURS, CLOISONS

- Murs en ossature légère ou en maçonnerie.

#### 3.1.2 PLAFONDS

- Bac acier.

#### 3.1.3 SOLS

- Enrobé.

#### 3.1.4 PORTE D'ACCÈS

- Porte basculante métallique, laquée, commande manuelle.

#### 3.1.5 ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

- Sans objet

### 3.2 TERRASSES PRIVATIVES

- Sol en dalle béton préfabriquée
- Equipement électrique des terrasses privées (1 équipement par logement au droit du séjour) :
  - 1 prise 16A+T étanche.
  - 1 robinet de puisage pour les terrasses à Rez-de-Chaussée.
  - 1 applique lumineuse commandée par un interrupteur avec voyant lumineux

### 3.3 JARDINS PRIVATIFS

- Suivant projet paysagiste
- Clôture simple torsion et haies d'un seul côté de la clôture entre jardins privés.

### 3.4 Boîtes aux lettres

- Ensemble de boîtes aux lettres individuelles aux normes de LA POSTE. Façade en métal laqué traitement suivant projet de l'architecte. Ouverture des boîtes individuelles par clé plate.

## 4. PARTIES COMMUNES EXTÉRIEURES

### 4.1 VOIRIE ET PARKING

#### 4.1.1 VOIRIE D'ACCÈS

- En enrobé avec bordure béton.

### 4.2 CIRCULATION DES PIÉTONS

#### 4.2.1 PORCHE

- Sans objet.

#### 4.2.2 CIRCULATIONS EXTÉRIEURES

- Depuis la voie publique, en enrobé.

### 4.3 ESPACES VERTS

#### 4.3.1 PLANTATIONS

- Haies végétales d'un seul côté de la clôture entre jardins privés.

#### 4.3.2 CHEMINS DE PROMENADE, AIRE DE REPOS

- Sans objet

### 4.4 ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

#### 4.4.1 ÉCLAIRAGE DES ESPACES VERTS COMMUNS

- Sans objet.

#### 4.4.2 ÉCLAIRAGE DES CIRCULATIONS

- Par candélabres implantés le long des voiries commandés par cellule photoélectrique et / ou par détecteur de présence.

## 4.5 RÉSEAUX DIVERS

### 4.5.1 RÉSEAU D'EAU

- Le branchement sera exécuté par la compagnie distributrice des eaux.

### 4.5.2 RÉSEAU DE GAZ

- Sans objet.

### 4.5.3 ÉLECTRICITÉ

- Le branchement est prévu exécuté par ENEDIS à partir du réseau de distribution public.

### 4.5.4 ÉGOÛT

- Rejet des Eaux Usées et Eaux Vannes :
  - Conception du réseau soumis aux Services Techniques de la Ville.
- Rejet des Eaux Pluviales :
  - Conception du réseau soumis aux Services Techniques de la Ville et réalisé en conformité avec les prescriptions du Département figurant dans les attendus du permis de construire

**FIN DU DOCUMENT**

Date :

Signature :



**VOUS VERREZ  
LA DIFFÉRENCE**